

ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES
À compter du 1er janvier 2026
Sous réserve de modifications

Les tarifs ne comprennent pas les taxes applicables, sauf indication contraire.

<i>Voyagistes/Autres</i>	Frais annuels
Aérogare vols intérieurs	8 595,51 \$
Aérogare internationale – Hall de réception (IRL)	8 595,51 \$

<i>Comptoirs d'enregistrement internationaux</i>	Frais mensuels
Petits comptoirs	760,06 \$
Grands comptoirs	1 520,12 \$

FRAIS D'EAU ET D'ÉGOUTS		
Consommation d'eau	Tarifs actuels de la ville de Richmond	/par mètre cube
Utilisation d'eaux usées		0,697 \$ /par mètre cube

FRAIS DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES		
<i>Aérogares vols intérieurs et internationaux</i>		Frais
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 \$ par mois
	Place réservée (stationnement M)	126,00 \$ par mois
	Place réservée (stationnement Ouest)	126,00 \$ par mois
	Place réservée (stationnement Templeton South)	105,00 \$ par mois
Stationnement public :	Parc de stationnement	Premières 30 Min. [ou moins] – Gratuit 14,75 \$ chaque 30 min. supplémentaires [ou moins] 67,75 \$ maximum quotidien (période de 24 heures)
	Stationnement économique à long terme	4,50 \$ par heure 29,50 \$ maximum par jour 159,75 \$ maximum par semaine

<i>Aérogare sud</i>	Frais	
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 \$ par mois
	Place réservée	82,95 \$ par mois
Stationnement public :	Stationnement principal et stationnement côté piste	4,50 \$ par heure 13,00 \$ maximum par jour
	Stationnement de débordement	4,00 \$ par heure 10,75 \$ maximum par jour
	Stationnement pour hydravions	1,75 \$ par heure 7,25 \$ maximum par jour

1. Les frais de stationnement des employés mentionnés ci-dessus n'incluent pas la taxe de vente de 29 % de TransLink sur le stationnement, car cette taxe ne s'applique qu'aux stationnements publics.

2. Les frais de stationnement public indiqués ci-dessus comprennent la taxe de vente de 29 % sur le stationnement de Translink.

3. Pour obtenir davantage de renseignements sur le stationnement réservé aux employés, veuillez contacter le directeur du transport terrestre au (604) 276-7738.

ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES |
À compter du 1er janvier 2026
Sous réserve de modifications

FRAIS DE TRANSPORT TERRESTRE

<i>Frais d'installation pour les clients de location de voitures</i>	Par véhicule de location : 5,75 \$ par jour avec un maximum de sept jours
<i>Opérations d'affrètement non régulières</i>	<i>Frais par voyage (plus TPS)</i>
1 à 11 sièges	9,27 \$
12 à 24 sièges	18,61 \$
25 à 33 sièges	27,47 \$
34 à 59 sièges	37,27 \$
60 sièges et plus	59,12 \$
<i>Véhicules à bagages</i>	
1 tonne ou moins	18,61 \$
Plus d'une tonne	27,47 \$
Frais d'administration	154,50 \$ par entreprise plus TPS
<i>Permis d'autobus de courtoisie</i>	2 720,00 \$ plus les taxes applicables par année et par véhicule, plus un frais supplémentaire de 2 720 \$ plus les taxes applicables par année s'appliquent pour chaque emplacement additionnel.

1. Les frais ci-dessus ne s'appliquent qu'aux opérations d'affrètement non programmées.

Guide tarifaire des frais d'aménagement du territoire et de construction		
<i>Frais de permis d'aménagement</i>		Frais
Surface brute	0 à 10 mètres carrés 10,1 à 200 mètres carrés 200,1 à 500 mètres carrés 500,1 mètres carrés et plus	100,00 \$ 250,00 \$ 500,00 \$ 500,00 \$, plus 100,00 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 100 mètres carrés, ou partie de celle-ci, de surface brute de plancher, jusqu'à concurrence de 5 000,00 \$.
<i>Frais de permis d'installation</i>		Frais
Valeur de la construction	0 à 1 000 \$ 1 001 à 200 000 \$ 200 001 \$ à 800 000 \$ 800 001 à 1 500 000 \$ 1 500 001 \$ et plus	150,00 \$ 150,00 \$ plus 13,50 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 1 000 \$ 2 837,00 \$ plus 13,25 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 200 000 \$ 10 787,00 \$ plus 12,00 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 800 000 \$ 19 187,00 \$ plus 9,00 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 1 500 000 \$
<i>Dépôt de permis d'installation</i>		Deposit
Valeur de la construction	0 à 10 000 \$ 10 001 \$ à 50 000 \$ 50 001 \$ et plus	500,00 \$ 1 000,00 \$ 1 000,00 \$ plus 1,0 % du montant du contrat en sus de 50 000 \$, jusqu'à concurrence de 20 000 \$

1. Permis d'occupation provisoire – Aucuns frais pour les 90 premiers jours, puis des frais de renouvellement de 200 \$ par mois, jusqu'à ce qu'un permis d'occupation définitif soit délivré.

ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES I
À compter du 1er janvier 2026
Sous réserve de modifications

FRAIS ET REDEVANCES DIVERS			
Nettoyage des déversements de carburant		Recouvrement des coûts plus frais administratifs	
Délivrance de clés		5,00 \$ par clé	
Location de salles de conférence :		240,41 \$ par 4 heures ou moins, et par la suite 18,03 \$ par heure.	
Salle de conférence Sea to Sky Petite salle (capacité de 50 personnes) Grande salle (capacité de 131 personnes) Combinées (capacité de 181 personnes)	Tarif pour 4 heures 480,80 \$ 721,20 \$ 961,60 \$	Chaque heure supplémentaire 120,20 \$ 180,30 \$ 240,40 \$	Maximum par jour 769,28 \$ 1 153,92 \$ 1 538,56 \$
Non-restitution de la carte d'identité de zones réglementées (CIZR) ou du laissez-passer temporaire :			
Pour les détenteurs d'un laissez-passer :			
Une CIZR ou un laissez-passer temporaire non restitué	50,00 \$, non remboursable		
Deux CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	150,00 \$, non remboursable		
Trois CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	250,00 \$, non remboursable		
Quatre CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	350,00 \$ non remboursable (la délivrance d'un laissez-passer supplémentaire est sujette à révision et à l'approbation de l'Administration de l'aéroport.		
Remplacement de la plaque frontale interentreprises uniquement	25,00 \$ chacun, non remboursable		
Laissez-passer de points	200,00 \$ chacun, non remboursable lors du retour		
Pour les entreprises commanditaires qui approuvent une CIZR ou un laissez-passer temporaire :			
Chaque non-restitution de CIZR ou laissez-passer temporaire (période de grâce de 30 jours) :			
- statut rappelé ou expiré	350,00 \$, non remboursable		
- statut perdu ou volé	0,00 \$		